

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 20 JUILLET 2014 -15h
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**« Face aux cris des enfants, aux hurlements des adultes et aux plaintes des vieillards,
il distribue de l'eau »**

Témoignage au Camp des Milles
Cérémonie officielle du 20 juillet 2014

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français
et en hommage aux Justes de France**

Quatre-vingt-dix-sept noms retrouvés d'enfants déportés du camp des Milles sont lus. Un à un. Avec leur âge.

“Moïse Altmann, 13 ans... Werner Goldschmidt, 17 ans, Helga Hirsch, 4 ans... Jan Kraus, 1 an. »

Des noms rappelés par la voix émue d'une jeune fille du même âge que certaines des victimes de la barbarie nazie. Bouleversant et effroyable. Après avoir entendu Jean Ferrat dans le silence du recueillement : *« ils étaient vingt, ils étaient cent, nus et maigres, tremblants dans ces wagons plombés... »*

C'est ainsi que débute la cérémonie organisée au camp des Milles dans le cadre de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux Justes de France.

Il est rappelé que la date de cette Journée annuelle a été fixée en commémoration de la **rafle dite du Vel d'Hiv le 16 juillet 1942** qui a vu l'arrestation de 13 152 juifs parisiens, y compris 4 115 enfants, dont la plupart seront assassinés au camp d'extermination d'Auschwitz qui fut aussi la destination finale des hommes, femmes et enfants juifs déportés quelques semaines plus tard par le régime de Vichy à partir du camp des Milles, véritable Vel d'hiv du Sud.

Cette cérémonie prend une tonalité particulière lorsque Monsieur Alain Pierret, ancien ambassadeur de France, témoigne de l'action de son père Henri Pierret, capitaine des Sapeurs-pompiers de Paris, ayant agi au Vel d'Hiv en faveur des familles juives raflees.

« Le 16 juillet 1942 à 8 heures, comme tous les matins, Henri Pierret réunit sa compagnie pour distribuer les consignes du jour. Un message vient de lui être apporté: « Envoyez un détachement au vélodrome d'Hiver ». Le capitaine s'étonne, aucune manifestation n'est prévue ce jour-là. Il dépêche cinq sapeurs (...) À la maison, l'impatience croît. Enfin, papa arrive, il doit être 14 heures. Il est bouleversé, nous raconte les cris déchirants des enfants, les hurlements des adultes, les plaintes des vieillards. Il a fait distribuer de l'eau. »

Alain Pierret rapporte aussi le récit détaillé de ces heures tragiques de l'un des Sapeur-Pompiers, Fernand Bauvin: *« l'ouverture des vannes, le recueil et l'expédition de centaines de messages »*, autant de gestes simples montrant l'humanité de leurs auteurs.

Ce témoignage émouvant est présenté en présence d'officiers de l'Ecole Nationale des Officiers et Sous-officiers des Sapeurs-pompiers, partenaire de la Fondation du camp des Milles. Il fait écho **aux Actes Justes présentés à la fin du "volet réflexif" de l'exposition permanente du Site-mémorial du Camp des Milles et à l'exposition « Sauver les enfants » produite par l'OSE (Œuvre de secours aux enfants) désormais présentée au Site-Mémorial.**

Ces actes justes furent ceux d'innombrables hommes et femmes qui ont su agir, par les armes ou autrement, contre les génocides des Arméniens, des juifs et des Tutsi du Rwanda provoqués délibérément par les fanatismes et les haines racistes ou antisémite.

L'ensemble de ces actes illustre les résistances possibles de tout homme et femme face à l'inacceptable.

Au camp des Milles aussi, des hommes et des femmes surent aider les internés et déportés, comme le rappelle Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles : **ils ont désobéi aux lois injustes du régime de Pétain, protégé et caché, soutenu et soigné, fait évader et**

hébergé dans leur propre demeure les internés ou déportés, fourni de faux-papiers ou plus simplement apporté une aide morale.

Madame Gaele Lenfant, Vice-présidente du Conseil Régional, puis Madame Sophie Joissains, sénatrice, condamnent avec force l'antisémitisme violent apparu dans notre pays et soulignent que, comme l'exprime fortement le Site-Mémorial du Camp des Milles, l'histoire doit éclairer le présent, inciter à ouvrir les yeux et à refuser la passivité.

Le message de Monsieur Kader Arif, secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, est lu enfin, avant les dépôts de gerbes et la Marseillaise entonnée par tous.

Cette cérémonie s'est tenue à l'invitation du Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, de Madame Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix-en-Provence, et de son Conseil municipal, de la « Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education », de l'Association du Wagon-Souvenir et du Site-Mémorial des Milles et de la Communauté Juive d'Aix-en-Provence.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org

+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

RAPPEL :

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m² de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.

www.campdesmilles.org

Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation - 40, chemin de la Badesse - CS 50642 - 13547 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 4 - FRANCE - Tél. : + 33 (0)4 42 39 17 11 - Siret : 513 626 713 00012

Reconnue d'utilité publique